

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: - (2014)
Heft: 1

Rubrik: SOG = SSO = SSU

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Le mieux est l'ennemi du bien

Br Denis Froidevaux

Président, Société suisse des officiers (SSO)

Le monde change, les menaces changent! Notre armée doit évoluer et s'adapter.

Au terme de la procédure de consultation du projet WEA, aucune surprise n'est à signaler! D'aucuns estiment que le projet ne va pas assez loin en terme de réduction des moyens, d'autres qu'il va trop loin, d'autres que le projet viole la constitution fédérale. C'est une constante dans ce pays, à chaque réforme de notre principal outil sécuritaire, il est impossible de rassembler une large majorité autour d'un dénominateur commun. Pour dernier exemple le projet AXXI, qui avait fait l'objet d'un référendum qui a terminé devant le peuple, lequel l'avait rejeté en 2003 à quelque 76 %; ce qui n'a pas empêché le parlement de ne jamais accordé les moyens financiers pourtant validés par le peuple. C'est l'histoire avec un petit h.

Alors va-t-on au devant d'un nouveau référendum contre le projet DEVA? Nul ne peut répondre à cette question à ce stade. Tout dépendra de la version finale qui sera présentée aux chambres fédérales, en principe dans le courant de cette année. Il me semble pourtant que, même s'il souffre de certaines imperfections, le projet DEVA devrait être mené à son terme, car il présente plus de forces que de faiblesses et plus d'avantages que d'inconvénients. Ce projet prend en grande partie en compte avec pragmatisme la réalité des menaces, mais aussi de l'environnement politique et sociale. On peut toujours imaginer plus grand, plus cher, plus fort, encore faut-il avoir une chance de passer le cap du parlement. Or aujourd'hui avec un effectif réel de 100'000 ho et un budget de 5 mia, il apparaît que l'on est au plafond de ce que le parlement est susceptible d'accepter et de financer. On peut ne pas être d'accord mais c'est là une réalité. Souvenons-nous qu'il y a peu c'était 80'000 ho et 4,4 mia!

A mes yeux la question principale de ce projet réside dans le maintien ou non de la raison d'être d'une armée, la capacité de défense. Le nouveau modèle assurera-t-il le maintien d'un savoir faire suffisant en matière de défense? Difficile de répondre, mais au vu des moyens restants, et sous réserve de leur modernisation à court terme, et du maintien d'une l'infanterie forte, la réponse pourrait être oui.

Mais le vrai problème réside dans la définition même de ce qu'est la défense en 2014. De quoi parle-t-on en 2014 lorsque l'on parle de défense? Pour ma part la défense est l'acte, propriété exclusive de l'Etat, visant à préserver notre souveraineté, notre indépendance et notre liberté que ce soit au sol, dans les airs ou dans le cyber- espace et ceci en tout temps et en tout lieu. On est loin de la stricte notion de la défense territoriale sur la frontière politique de notre pays, connue avec A61. Assurer le fonctionnement d'infrastructures critiques ou le fonctionnement d'un réseau nécessaire au quotidien de la population est déjà un acte de défense. Etre en mesure de mener simultanément ou séquentiellement des opérations de haute et de basse intensité c'est aussi la défense, assurer notre souveraineté aérienne c'est encore la défense, etc...

Alors il est impératif donner une image claire à notre population de ce que l'on entend par défense afin d'assurer que le modèle WEA permet ce profil de prestations. Il faut rapidement procéder parce que s'il y a référendum on verra alors à nouveau le mariage de la carpe et du lapin combattre ce projet et ce serait un bien triste spectacle, avec en finalité une probabilité de n'avoir qu'un perdant: la sécurité de notre pays car on ne fait pas l'armée dont on a envie mais celle dont on a besoin.

D. F.